



salle Jean-Louis-Millette
salle Pratt & Whitney Canada

Énoncé de mission du Théâtre de la Ville

Août 2006

1. ENONCE DE MISSION DU TDLV VERSION 2006

1.1 Les idées maîtresses

L'énoncé de mission d'une organisation devrait répondre aux trois questions suivantes : qui sommes-nous ? Pourquoi existons-nous ? Qui desservons-nous ? Les fruits du travail réalisé lors des rencontres de travail avec les membres de la direction et du comité de suivi du Tdlv ont permis de déterminer les cinq idées maîtresses qui devraient se retrouver dans l'énoncé de mission. Ces idées maîtresses sont :

- diffuseur professionnel d'envergure métropolitaine en arts de la scène ;
- acteur incontournable du développement culturel dans son milieu ;
- gestionnaire d'un complexe culturel professionnel ;
- se distingue par une proposition artistique novatrice ;
- propose son offre avant tout à la population de l'agglomération de Longueuil et sa périphérie.

1.2 L'énoncé de mission

En conformité avec les idées maîtresses, l'énoncé de mission suivant a été formulé :

« Le Théâtre de la Ville est un diffuseur professionnel d'envergure métropolitaine en arts de la scène. Gestionnaire d'un complexe culturel, il se distingue par une proposition artistique novatrice. Acteur incontournable du développement culturel dans son milieu, il s'adresse à la population de l'agglomération de Longueuil et sa périphérie. »

2. PROPOSITION DE PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs définissent le « comment faire » et le « comment être » dans une organisation. Ces principes représentent des valeurs que l'on veut voir partagées par l'ensemble des personnes concernées par l'action et l'évolution du Théâtre de la Ville ; essentiellement ses employés et ses dirigeants. Ces principes concernent tant les activités de diffusion que les activités associées au rôle de gestionnaire d'un complexe culturel, en l'occurrence le rôle de locateur d'espaces qu'assume le TdIV.

Dans cet esprit, l'ensemble des actions du TdIV doit respecter les principes suivants :

- Les actions TdIV sont, à tous les niveaux et en tout temps, le reflet engagé et constant de la proposition artistique ;
- Les actions TdIV sont déployées de manière à valoriser et respecter l'artiste et son œuvre, ainsi que favoriser le développement des artistes et des disciplines, en concordance avec la politique artistique du TdIV ;
- Les actions TdIV témoignent d'une fidélité toujours renouvelée envers les publics, les artistes et les clients ;
- Les actions TdIV contribuent à l'évolution du milieu de la diffusion par son engagement auprès de ses pairs ;
- Les actions TdIV tiennent compte que son public est constitué de spectateurs curieux et ouverts ;
- Les actions TdIV font en sorte de préserver, développer et soutenir des liens et un dialogue constructif avec les intervenants actifs de sa communauté ;
- Les actions TdIV se distinguent par un accueil professionnel, attentif et chaleureux et dans ce cadre, s'appuient sur des ressources humaines compétentes et dévouées à tous les égards ;
- La proposition artistique privilégiée par le TdIV est élaborée en conformité avec les balises et les principes inscrits dans la *Politique artistique du Théâtre de la Ville*, telle qu'actualisée en 2006. Compte tenu de son importance dans la démarche de planification stratégique, le texte de la politique apparaît au point qui suit ; il fait également l'objet d'une publication distincte.

3. LA POLITIQUE ARTISTIQUE DU TdIV VERSION 2006

3.1 La portée de la politique artistique

La politique artistique énonce les principes qui guident la direction du TdIV quant aux façons de faire et aux choix en matière de proposition artistique. Elle vise à institutionnaliser des balises en matière de déploiement artistique. Essentiellement, la politique artistique permet de répondre aux questions suivantes : que propose le TdIV ? Dans quels desseins est construite notre proposition artistique ? Comment se concrétise cette proposition ? À qui s'adresse-t-elle ?

La politique artistique adoptée par le TdIV en 1991 a constitué une source d'inspiration importante. L'élaboration de cette nouvelle politique artistique a été réalisée dans le cadre de cette réflexion stratégique avec l'apport précieux de la directrice artistique en poste, madame Lise Vaillancourt. Elle a été adoptée par le conseil d'administration en mai 2006.

3.1 La politique artistique du TdIV

La politique artistique du TdIV se lit comme suit :

La proposition artistique : un projet novateur et durable

La proposition artistique constitue le cœur de la personnalité du TdIV. Elle réfère tant à une programmation constituée de spectacles choisis pour leur indéniable qualité qu'à son animation visant à favoriser la mise en contact des œuvres et des publics. Dans toutes les disciplines, l'éthique envers les artistes, la prise en compte du risque, le lien de fidélité avec les publics ou l'implication dans la diffusion des œuvres de création, sont autant de dimensions qui caractérisent l'aspect novateur de la proposition. Vues comme des espaces de rassemblement, les rencontres et les échanges toujours diversifiés ou renouvelés autour des œuvres tissent année après année auprès du public un lien de complicité et d'appartenance au lieu. L'action du TdIV étant, à tous les niveaux, le reflet engagé et constant d'un projet artistique novateur, la proposition artistique reflète l'esprit dans lequel nous travaillons, c'est-à-dire une proposition qui s'est construite au fil du temps, qui repose sur des bases solides et que l'on veut ainsi durable.

La direction artistique est gardienne de la politique artistique du TdIV et responsable de sa mise en œuvre ainsi que de sa révision éventuelle.

Un diffuseur pluridisciplinaire avec une majeure en théâtre

Le TdIV est un diffuseur pluridisciplinaire. La proposition artistique du TdIV intègre une programmation présentant un large spectre de disciplines en arts de la scène. Les choix de spectacles se font selon un judicieux équilibre entre les grandes figures, les artistes plus connus, les tendances actuelles et les découvertes. Le théâtre demeure, comme il l'a été historiquement, un point d'ancrage, il occupe une place privilégiée dans la proposition artistique du TdIV. L'engagement envers cette discipline, ses artistes et ses compagnies est formulé pour plusieurs années.

Le contact des œuvres et des publics au cœur du travail du TdIV

La préoccupation centrale du TdIV d'assurer l'accessibilité du public aux œuvres, se traduit par l'importance accordée aux façons de communiquer le sens des choix artistiques au public, de faciliter la compréhension des démarches créatrices ainsi qu'aux façons de favoriser la mise en contact des publics et des œuvres.

La proposition artistique du TdIV se définit et s'articule en fonction d'un public que l'on sait multiple, diversifié, de tous les âges, curieux, exigeant et ouvert. À cet égard, l'engagement du TdIV envers le public exige à son tour la diffusion de spectacles d'une indéniable qualité et la présentation d'artistes qui marquent ou marqueront le paysage culturel, avec la préoccupation constante de provoquer la rencontre. Les spectacles choisis font tous l'objet d'une sélection et ont tous été vus par les programmeurs qui doivent posséder une connaissance intime de la discipline et du domaine artistique dont ils ont la responsabilité, des artistes qui y sont associés, de leur cheminement artistique et de leur processus de création.

On recherchera la diversité des activités d'animation. Celles-ci permettront au public d'approfondir leur découverte, de développer une connaissance plus grande des démarches artistiques et de se munir de clés pour appréhender une oeuvre.

Le choix parmi les diverses configurations de salles ; cabaret, à l'italienne, café-théâtre, et les diverses façons d'accueillir le public doivent permettre de maximiser le rapport entre la scène et la salle. Ce type d'actions vise à étonner le public et à garder le lieu vivant. Il contribue à développer et à entretenir le lien de complicité et d'appartenance du public avec le lieu.

Dans le cadre de ses activités d'animation destinées au public, le TdIV cherchera le développement de collaborations artistiques et l'implication des artistes dans des collaborations conséquentes et cohérentes avec la proposition artistique du TdIV.

Le rôle du TdIV dans sa communauté, dans le milieu artistique et le milieu de la diffusion

Pour concrétiser son engagement envers les publics, le TdIV doit jouer un rôle actif dans sa communauté, il doit également tenir une place prépondérante dans le milieu artistique et s'impliquer de façon significative dans le milieu de la diffusion. Ce triple rôle est en sorte celui d'un animateur dans le vrai sens du terme, c'est-à-dire : donner la vie à un lieu et créer ou entretenir des relations entre des personnes. En l'occurrence, ici, ces relations s'établissent entre des publics et des artistes, mais aussi entre la direction artistique et les différentes personnes qui travaillent au sein du TdIV ainsi qu'entre sa direction générale et ses administrateurs, bref, entre toutes les personnes qui contribuent au développement du TdIV.

Ce rôle central d'animateur se concrétise à travers les activités suivantes:

- une programmation qui anime la communauté ;
- des activités de résidence qui animent le milieu artistique ;
- l'événement *Les Fenêtres de la création théâtrale* qui anime le milieu de la diffusion québécoise et canadienne.

Gardien de la politique artistique, le directeur artistique veillera, dans ce cadre, à animer le lieu voire à le stimuler et à l'inspirer.